

# 15 gestes Refuges LPO Péi

## Favorables à la biodiversité



Tourterelle malgache © Alexandre Boyer



**Ter là, nou protèz la natir !**

## QU'EST-CE QU'UN REFUGE LPO PÉI ?

Créé en métropole par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO France) depuis 1921, le programme « **Refuges LPO** » propose d'agir concrètement en faveur de la biodiversité. Un Refuge LPO est un terrain public (espace vert, parc communal) ou privé (jardin, cour, terrasse, balcon...) sur lequel le propriétaire s'engage :

- ▶ à préserver et protéger la nature au sens large : la faune et la flore sauvages, le sol, l'environnement.
- ▶ à créer les conditions propices à l'installation de la faune et de la flore sauvages locales et à réduire son impact sur l'environnement.
- ▶ à respecter les principes de la Charte des Refuges et à appliquer les 15 gestes pour protéger la biodiversité.

À La Réunion, la SEOR (Société d'Études Ornithologiques de La Réunion) est l'association représentante officielle de la LPO. Elle a ainsi travaillé à adapter ce programme aux spécificités de l'île et gère son déploiement au niveau local, sous le nom de « **Refuges LPO Péi** » !

## LA CHARTE

La Charte Refuges LPO engage moralement le propriétaire ou le gestionnaire du terrain à protéger la nature de celui-ci. Elle est commune aux particuliers, entreprises, collectivités et établissements.

En créant un « Refuge LPO Péi », je suis volontaire pour accueillir, protéger et favoriser la nature chez moi. Pour cela, j'exclus la chasse et la pêche et je m'engage à :



**Créer les conditions propices à la vie du sol, de la faune et de la flore sauvages**



**Préserver mon Refuge de toutes les pollutions**



**Réduire mon impact sur l'environnement**

## 15 GESTES FAVORABLES À LA BIODIVERSITÉ

Le jardin n'est pas uniquement un espace décoratif et récréatif mais peut être un réel espace dédié à la protection du vivant.

Pour faire face à l'effondrement alarmant de la biodiversité, des actions simples - comme favoriser la végétation locale, offrir des habitats diversifiés, des ressources alimentaires variées - contribuent à l'augmentation de la biodiversité. Chacun participe ainsi à la construction d'un réseau de continuités écologiques terrestres, c'est-à-dire d'une mosaïque de milieux préservés.

**Ces 15 engagements, faciles à mettre en pratique chez soi, permettent l'épanouissement et la préservation de la nature de proximité.**



Gécko de Manapañy  
© NOI-M. Sanchez

La création d'un Refuge LPO Péi ne remet pas en cause mes droits sur ma propriété, je conserve toujours la libre et entière disposition de mon bien et la jouissance de celui-ci. L'agrément « Refuge LPO Péi » n'a pas de valeur juridique. Il n'entraîne aucune plus-value du terrain concerné, ni aucun statut de protection de celui-ci hormis le droit du propriétaire.



## GESTE 1 : JE FAIS DE MON TERRAIN UN ESPACE SANS CHASSE ET SANS PÊCHE POUR LA BIODIVERSITÉ

La création du Refuge LPO Péi vous engage moralement à ne pas pratiquer et à interdire la chasse et la pêche sur votre terrain. En effet, ces activités perturbent fortement la quiétude des espèces non-cibles et les impactent négativement.

Toutefois, afin de tenir compte des problématiques locales de préservation de la biodiversité indigène et endémique, l'indispensable lutte contre les espèces exotiques envahissantes (« EEE ») est une exception à cette règle.

### LES EEE ANIMALES À LA RÉUNION

Elles ont un impact écologique très négatif sur les écosystèmes, menaçant la survie des espèces locales, par :

- ▶ Compétition (elles accaparent une partie importante de leurs ressources vitales)
- ▶ Prédation / consommation
- ▶ Transmission des maladies.



## GESTE 2 : JE N'UTILISE PAS DE PRODUITS CHIMIQUES NOCIFS POUR LA FAUNE ET LA FLORE

Les produits chimiques sont aujourd'hui omniprésents dans l'environnement : dans le sol, les nappes phréatiques, les rivières, les océans et jusque dans l'atmosphère.

Ils perturbent le fonctionnement des écosystèmes en menaçant l'ensemble de la biodiversité, l'Homme y compris.

À nous de bannir tous les usages domestiques de produits chimiques, qu'ils soient ménagers ou biocides ! Privilégions les produits naturels pour ces usages (vinaigre blanc, huiles essentielles, bicarbonate de soude, argile...).



## GESTE 3 : JE FAVORISE LES GÎTES NATURELS ET AMÉNAGE MON JARDIN POUR ACCUEILLIR LA FAUNE SAUVAGE

Le jardin est un lieu de vie pour de nombreux animaux sauvages : oiseaux, mammifères, insectes, reptiles. Des méthodes simples de gestion permettent de mieux les accueillir.

### Il est donc conseillé de :

- ▶ diversifier les habitats naturels en préserver les zones humides
- ▶ laisser des herbes hautes
- ▶ planter des arbres et arbustes d'essences locales
- ▶ créer des petits refuges naturels complémentaires (tas de branchages...)



## GESTE 4 : JE LAISSE DES ZONES NATURELLES D'HERBES HAUTES ET DE FLEURS SAUVAGES

Laisser des zones d'herbes hautes et de fleurs sauvages, c'est d'abord préserver un habitat pour les insectes qui se nourrissent de pollen et de nectar, mais ces derniers constituent également la ressource alimentaire des oiseaux, geckos, ou encore des chauves-souris.

Ainsi, on peut laisser pousser la flore spontanée dans certaines zones périphériques du jardin, ou le long des clôtures afin de créer des voies de circulation pour la petite faune.

Attention toutefois à ne pas laisser des végétaux exotiques envahissants proliférer, ce qui serait totalement contre-productif !





## GESTE 5 : JE PLANTE ET PRÉSERVE DES VARIÉTÉS LOCALES D'ARBRES ET D'ARBUSTES

Les arbres et arbustes indigènes et endémiques participent à l'équilibre des écosystèmes et à la diversité écologique de nos paysages :

- ▶ ils assurent l'absorption de carbone par le processus de la photosynthèse
- ▶ ils produisent de l'oxygène
- ▶ ils constituent le support de vie de la faune et de la flore locales

De ce fait, ils sont plus bénéfiques que les essences exotiques ou d'ornement.

**En créant votre Refuge LPO Péi, vous bénéficierez de tous nos conseils de plantation !**

### LES EEE VÉGÉTALES À LA RÉUNION

Ce sont des espèces introduites sur l'île par l'Homme, alors qu'elles n'y existaient pas auparavant : le Goyavier de Chine, le Longose, le Tulipier du Gabon en sont des exemples.

Elles ont un impact écologique très négatif sur les écosystèmes :

- ▶ elles accaparent une partie importante de leurs ressources vitales, telles que l'habitat, la lumière et les nutriments.

En milieu insulaire, les EEE sont le premier facteur d'extinction d'espèces indigènes et endémiques !



## GESTE 6 : JE FAVORISE L'ACCÈS AUX RESSOURCES ALIMENTAIRES NATURELLES POUR LA FAUNE SAUVAGE

Dans un environnement naturel peu touché par l'Homme, les différents êtres vivants subsistent grâce aux ressources alimentaires s'y trouvant. En raison de l'urbanisation, de la fragmentation des milieux et des invasions biologiques, les ressources alimentaires sont difficilement accessibles et plus rares.

Conserver des zones d'herbes folles, planter des variétés locales nourricières et laisser le bois mort pourrir au sol sont autant d'actions qui permettent de générer des ressources alimentaires pour la faune sauvage.



## GESTE 7 : JE FAVORISE LA CIRCULATION DE LA FAUNE SAUVAGE

Nos jardins sont trop souvent cloisonnés par des obstacles infranchissables pour la faune sauvage, qui a de plus en plus de mal à se déplacer car les habitats ne sont plus reliés entre eux. Or, ces déplacements sont vitaux (nourriture, reproduction...).

**Faciliter la circulation de la faune, c'est par exemple :**

- ▶ préférer une haie comme seule délimitation de votre terrain
- ▶ laisser une branche s'échapper vers l'arbre des voisins (avec leur accord) pour que l'endormi puisse se déplacer sans passer par le sol.



## GESTE 8 : JE LIMITE MON EMPRISE SUR LE SOL VIVANT

Le sol est un milieu vivant constitué d'une grande diversité faunistique, floristique et fongique. Or, il subit de nombreuses agressions et dégradations, notamment l'artificialisation.

A l'échelle d'un jardin, chacun peut limiter l'emploi de matériaux artificiels tels que les surfaces cimentées, goudronnées, imperméabilisées, dallées ou pavées.

Privilégiez plutôt des allées naturelles d'herbes, de terres, ou de dalles posées au sol, qui laissent l'eau s'infiltrer !





## GESTE 9 : JE LIMITE LES POLLUTIONS LUMINEUSES ET SONORES POUR RESPECTER LA FAUNE ET LA FLORE SAUVAGES

Les pollutions lumineuses et sonores impactent fortement la faune et la flore sauvages en perturbant leurs cycles biologiques. Ces sources de pollution sont aujourd'hui omniprésentes en ville et les espaces vierges préservés sur Terre deviennent très rares.

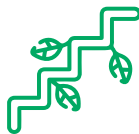
### Afin d'y remédier :

- ▶ limiter les sources non essentielles de bruit important
- ▶ éviter les sources non essentielles de lumière nocturne (en particulier les éclairages dirigés vers le ciel)

### L'IMPACT SUR LES OISEAUX

4 espèces d'oiseaux marins de la famille des Pétrels nichent à La Réunion, dans les montagnes et les ravines. Les jeunes quittent leur terrier de nuit pour rejoindre l'océan, guidés par le reflet de la lune sur la surface de l'eau. Nombreux sont alors ceux qui sont désorientés par les éclairages de nos villes. Attirés par ces lumières artificielles, ils finissent par s'échouer au sol. Chaque année, 2500 à 3500 oiseaux sont trouvés échoués sur l'île et pris en charge par le réseau de sauvetage de la SEOR, sans lequel ces oiseaux ne survivraient pas.

Pour plus d'information, consultez la charte Nature et Nuit !



## GESTE 10 : JE COHABITE AVEC LA FAUNE ET LA FLORE SAUVAGES DU BÂTI

Façades, combles, hangars et toitures sont autant de lieux habités par la faune et la flore sauvages. Les animaux, parfois très discrets, sont variés et plus nombreux que vous ne croyez : geckos, chauves-souris, mouche charbon... De même que les espèces de plantes qui poussent sur les maisons et les édifices : lichens, mousses, petites fougères ainsi que des plantes à fleurs, qui ont un rôle dans l'écosystème du jardin. Préservons-les et cohabitons en bonne intelligence !



Un Paille en queue dans la kour :  
consulter la page Facebook PaillenequeueLaKour



## GESTE 11 : JE RÉCUPÈRE L'EAU ET DISPOSE DES POINTS D'EAU POUR LA FAUNE

L'eau est un élément essentiel à toute forme de vie sur Terre. Des bactéries aux arbres, elle intervient dans de nombreux processus vitaux.

Les mammifères, les oiseaux, les insectes et beaucoup d'autres animaux ont besoin de boire de l'eau douce, tout comme nous.

### Pour les aider, voici quelques conseils :

- ▶ mettre à disposition des points d'eau
- ▶ changer l'eau tous les jours pour éviter le développement de moustiques
- ▶ installer un récupérateur d'eau de pluie (pour arroser le jardin tout en économisant une précieuse ressource).



## GESTE 12 : JE TRANSFORME MES DÉCHETS ORGANIQUES EN COMPOST

En plus de la dégradation naturelle des déchets organiques, le compost est un milieu de vie et de nourriture pour la petite faune sauvage des jardins.

### Le compost de jardin offre divers avantages :

- ▶ il permet de réduire son volume de déchets ménagers
- ▶ il sert de terreau pour le jardinage
- ▶ il attire de nombreux insectes, vers de terre, oiseaux...

**Composter, c'est facile et pratique, alors on s'y met !**

### LE COMPOSTAGE À LA RÉUNION

Les collectivités fournissent gracieusement des composteurs à leurs administrés volontaires ! (CA SUD, CINOR, CIREST, CIVIS, TCO). Il s'agit là de bacs en plastique, car la durabilité du bois a montré ses limites face aux agressions des termites particulièrement présentes sur notre île.

Il est également à noter qu'à compter du 1er janvier 2024, le tri à la source des biodéchets devient obligatoire selon la loi anti-gaspillage et économie circulaire : des solutions de proximité devront ainsi être mises en place par les collectivités.



### GESTE 13 : JE NEUTRALISE LES PIÈGES POTENTIELS AU JARDIN

Le jardin, aussi accueillant soit-il, peut présenter de nombreux dangers pour la faune sauvage auxquels on ne pense pas toujours. Par exemple, à la recherche d'eau, les petits animaux peuvent tomber dans un bassin ou récipient aux bords lisses et s'y noyer. Les baies vitrées constituent également un piège mortel pour les oiseaux, qui ne les perçoivent pas et s'y cognent, souvent mortellement. Enfin, nos amis les chats sont de redoutables prédateurs.

#### Des solutions existent :

- ▶ mettre en place des stickers anti-collisions sur les vitres
- ▶ analyser les pièges potentiels dans votre jardin et les neutraliser

**Pour plus de conseils, contactez-nous !**



### GESTE 14 : JE CONTRIBUE AUX PROGRAMMES DE SCIENCES PARTICIPATIVES

Les programmes de sciences participatives sont des enquêtes scientifiques qui permettent d'impliquer le grand public dans la connaissance de la biodiversité et s'adressent à tous, amateurs ou spécialistes.

#### Participer à ces programmes c'est :

- ▶ renseigner ses propres observations : oiseaux, mammifères, plantes, insectes pollinisateurs...
- ▶ contribuer à faire avancer la recherche scientifique
- ▶ améliorer la connaissance de la biodiversité pour pouvoir ainsi mieux la protéger



#### LE PORTAIL FAUNE RÉUNION

Cette plateforme permet de saisir et de consulter des observations naturalistes effectuées sur l'île.

Toute espèce, qu'elle soit rare, commune ou même exotique, est importante à signaler ! Les données de faune (oiseaux, reptiles, mammifères, insectes, amphibiens, etc.) peuvent être enregistrées en passant directement par le site internet Faune Réunion ([www.faune-reunion.fr](http://www.faune-reunion.fr)) ou encore en utilisant l'application pour smartphone « Naturalist ».



### GESTE 15 : JE DEVIENS AMBASSADEUR DE LA NATURE

#### Être ambassadeur de la nature c'est :

- ▶ installer à votre entrée le panneau Refuges LPO Péi pour afficher votre engagement
- ▶ parler et échanger autour de vous sur le sujet de la biodiversité, à l'école, dans les commerces, fête des voisins, conseils municipaux...
- ▶ présenter les actions que vous avez mis en place chez vous
- ▶ renforcer le réseau des Refuges de votre secteur
- ▶ devenir bénévole au sein de la SEOR et participer à nos actions !



*Hypericum lanceolatum*  
© Camille Fahrner

Certains gestes sont indispensables (Gestes 1-2-5-8-9), mais il n'est pas impératif de remplir l'ensemble de ces 15 engagements pour devenir Refuge LPO Péi : il s'agit d'un idéal vers lequel il faudrait tendre.

**Pour cela, nous comptons sur la bonne volonté de chacun !**



# REJOIGNEZ LE 1<sup>er</sup> RÉSEAU NATIONAL DE JARDINS DE NATURE !

Vous êtes conscient(e) de la fragilité de la biodiversité et souhaitez vous impliquer pour sa protection : la démarche Refuges LPO Péri est la clé pour agir concrètement à votre échelle !

**Pour participer, inscrivez-vous en ligne sur  
[www.refuges.seor.fr](http://www.refuges.seor.fr)**

► rubrique « *Créer mon Refuge LPO Péri* »



**SEOR**

13, ruelle des Orchidées - 97440 SAINT-ANDRÉ  
0262 20 46 65 - [refuges@seor.fr](mailto:refuges@seor.fr)



refugeslpopei